



# Assemblée générale

Rapport d'activité  
Rapport financier

**CÉAS de la Mayenne**  
Centre d'étude et d'action sociale

29 rue de la Rouillère  
53000 Laval  
Tél. 02 43 66 94 34  
Mél. ceas53@orange.fr  
Site Internet : [www.ceas53.org](http://www.ceas53.org)

**Jeudi 31 mars 2016, de 18 h à 20 h**  
**Quartier Ferrié, Bâtiment 13, salle 3**  
**Rue de la Gaucherie, à Laval**



**Le service civique en Mayenne...**  
**pour les jeunes ?**

# Une association – Un projet

## Le sens de l'action

- La finalité du CÉAS est d'être au service de l'Homme. Un souci de contribution à la promotion des personnes guide la réflexion et l'action de ses membres et de ses salariés.
- En cohérence avec cette finalité, il s'agit de permettre à chacun d'être acteur de son propre destin – ce qui implique l'autonomie –, et acteur du développement collectif – ce qui implique, dans une perspective citoyenne, la participation de chacun à l'organisation de son cadre de vie et de la société.
- Pour atteindre ce but, le CÉAS s'emploie à contribuer aux politiques sociales et au développement local, par la mise à disposition et la diffusion de l'information (notamment statistique), l'animation de groupes de réflexion, la conduite de formations, la mise en œuvre d'expérimentations, la réalisation de diagnostics, d'évaluations ou de recherches...
- Les racines du CÉAS sont celles de l'éducation populaire – outil pour le développement de l'esprit critique, au service de la citoyenneté.

## Les moyens pour l'action

- **Le statut associatif** permet la rencontre entre des membres adhérents, des administrateurs, des « usagers-clients » et des salariés dont la confrontation enrichit la réflexion et la qualité des actions mises en œuvre.
- **Les membres de l'association, venant de tous horizons, constituent un réseau d'expertise** sur diverses approches possibles (territoires, publics, thématiques, disciplines), dont le CÉAS peut le cas échéant mobiliser les compétences. Ce réseau constitue également une ressource pour inscrire des actions dans la durée, au-delà des interventions ponctuelles, contractuelles et financées.
- **La polyvalence recherchée au niveau des intervenants** (salariés, voire administrateurs), quant aux techniques (animation de groupe, formation, recherche) et aux champs d'application (action sociale, insertion, développement local, aménagement du territoire, politique de la ville, etc.), permet d'accumuler une expérience transversale et facilite une approche globale de la société. Un recrutement des salariés pluridisciplinaire facilite cette polyvalence.
- **L'équipe de salariés, de taille réduite**, fonctionne de façon consensuelle, solidairement, sans fonction directoriale marquée, sans spécialisation rigide des fonctions.
- **Les administrateurs** sont chargés de définir les grandes orientations de l'association et de fixer des axes de travail prioritaires. Ils ont également une fonction de veille par rapport au respect du projet associatif, de conseil et d'enrichissement pour les interventions, de stimulation pour plus de pertinence et d'efficacité dans les actions conduites, pour plus d'initiatives et d'actions innovantes.
- **Le CÉAS recherche une certaine indépendance**, ce qui implique un équilibre budgétaire essentiellement par des

prestations de service, et non des subventions de fonctionnement. Cette indépendance permet éventuellement des prises de position.

- **L'implication dans divers réseaux** facilite une plus grande ouverture et permet de bénéficier de compétences extérieures.

## Les méthodes pour l'action

- **Une diversité de moyens d'action** : mise à disposition et diffusion de l'information utile, animation de groupes de réflexion, formations, expérimentations, diagnostics, évaluations, études ou recherches finalisées vers l'action...
- **Un souci d'apporter une réponse à toute demande** en cohérence avec le projet associatif, quand bien même la solvabilité n'est pas immédiatement ou complètement envisageable.
- **Un renouvellement permanent au niveau de la réflexion et de l'action**, par l'observation et l'analyse des changements sociaux, par l'introduction régulière d'innovations, par l'initiative d'actions innovantes ou d'expérimentations, par l'ouverture de nouveaux champs d'intervention.
- **Une approche globale de la société**, qui se marque par une capacité à faire le lien entre ses différentes composantes, mais **un ancrage des actions sur les réalités de terrain**, d'où la prise en compte des territoires et de leurs spécificités socio-économiques et socioculturelles pour une cohérence d'intervention.
- **Une attention permanente à l'égalité entre les femmes et les hommes, et à la lutte contre les discriminations.**
- **Un ancrage pédagogique**, dans la conduite des actions de formation, **sur l'expérience et les pratiques au quotidien** des stagiaires, valorisant richesses et capacités.
- **Une pratique de la formation-action ou de la recherche-action qui vise la prise en compte de l'ensemble des acteurs concernés, leur appropriation de la démarche, leur implication** dans l'élaboration des propositions et éventuellement dans la mise en œuvre des actions. Ce souci aboutit à la promotion des diverses formes de démocratie participative ou de santé communautaire.
- **Une préoccupation constante de démarche partenariale** qui contribue aux décloisonnements, à la coordination entre les différents acteurs, au travail en réseau.
- **Une perspective écologique** prenant en compte les effets à court, moyen et long terme, sur l'environnement et sur les populations, de toute action liée aux politiques sociales ou au développement local.
- **Une recherche d'ouverture aux échanges avec d'autres pays**, en complémentarité au fort enracinement local du CÉAS.

## Conseil d'administration



**André Bourdais**

administrateur depuis 2010



**Claudine Choisnet**

administratrice depuis 2012, membre du Bureau



**Daniel Fouqueray**

administrateur depuis 2011, membre du Bureau, délégué



**Rolande Hamon**

administratrice depuis 2013



**Xavier Lemaitre**

administrateur depuis 2015, membre du Bureau, délégué



**Jean-Marie Poitevin**

administrateur depuis 2009, membre du Bureau



**Guy Sourd**

administrateur depuis 2010

**Jean-Bernard Brière**

administrateur depuis 2015



**Michel Ferron**

administrateur depuis 2015



cooptée en 2015



**Jacqueline Lardeux**

administratrice depuis 2011, membre du Bureau, déléguée



**Joseph Louapre**

administrateur depuis 2014



**Marie-Madeleine Rossignol**

administratrice depuis 2015



## Équipe salariée permanente



**Julie Geslot**

[Études et recherches-action](#)



**Nathalie Houdayer**

Accueil et secrétariat  
Documentation  
Membre de l'équipe de direction



**Jean-Louis Villin**

Gestion-administration  
[Formation](#) des aides à domicile  
Autres [formations](#), [études et recherches-action](#)  
Membre de l'équipe de direction  
Directeur du centre de formation



**Claude Guioullier**

[Formation, études et recherches-action](#)  
Développement de nouveaux champs d'intervention  
Directeur du CÉAS



**Solène Quéau**

Responsable pédagogique du [DEAVS](#)  
[Formation](#) des aides à domicile  
Développement des formations en travail social (domicile / établissement)



# Rapport d'activité (mai 2015 à mars 2016)

## LA VIE ASSOCIATIVE

### Environ 200 adhérents au CÉAS

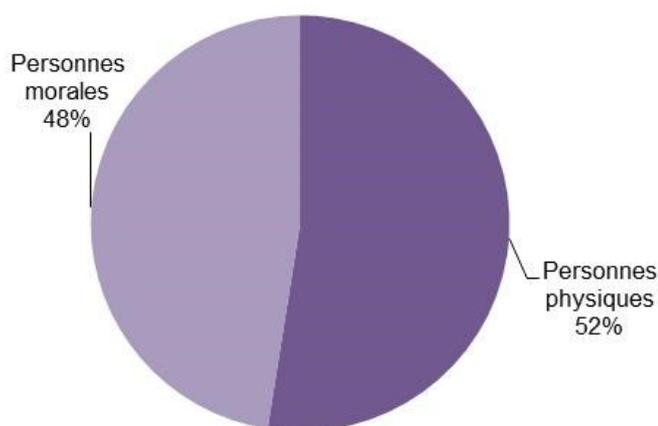
Le nombre d'adhérents (201) augmente régulièrement : + 40 depuis 2008 ; + 7 depuis la précédente assemblée générale.

Les adhérents peuvent être des personnes physiques (106) ou bien des personnes morales (95).

### Quel enjeu à adhérer au CÉAS ?

- Soutien à un projet associatif qui apparaît d'une réelle utilité sociale et économique dans notre département.
- Relations privilégiées avec le CÉAS, avec la possibilité de bénéficier de services gratuits.
- Réception chaque semaine, par messagerie électronique, d'un bulletin de deux pages avec des synthèses d'études, des annonces d'événements, des informations sur le CÉAS et... une (attendue) « pensée hebdomadaire ».

Montant de la cotisation : 8 euros



### Conseil d'administration

Le Conseil d'administration s'est réuni les 1<sup>er</sup> juin, 13 juillet, 19 octobre 2015 et 25 janvier 2016. Pour réduire le nombre de réunions et/ou pour des décisions urgentes, des consultations par messagerie électronique sont organisées.

Chaque semaine, les administrateurs reçoivent un compte

rendu sur la vie associative et les activités en cours, ce qui leur permet d'avoir une très bonne connaissance de tout ce qui touche à l'association, et d'interpeller, s'ils le souhaitent, les chargés de mission ou les autres administrateurs.

Le fonctionnement collégial est possible au niveau du Conseil d'administration, avec peu de réunions, de par cette transparence au niveau de l'information et une relation de confiance avec l'équipe salariée.

Six administrateurs se sont impliqués dans la conduite d'entretiens sur le thème de la santé auprès d'acteurs mayennais qui sont en relation avec les publics en situation de précarité (également une dizaine d'adhérents non administrateurs se sont impliqués).

Deux administrateurs participent au Comité de relecture pour *La Lettre du CÉAS* (également des adhérents, dont le directeur de publication).

### Groupe de travail « Soutien aux associations »

Un groupe de travail, constitué d'administrateurs et de chargés de mission du CÉAS, s'est réuni le 27 mai 2015 afin de faire un bilan de l'activité du CÉAS en soutien à la vie associative et de prévoir de nouveaux axes de travail.

### Une équipe salariée en (re)construction

Fin 2015, dans sa déclaration annuelle de données sociales, le CÉAS a déclaré **vingt salariés (5,4 ETP)**. Cependant, bon nombre n'interviennent que de façon très occasionnelle dans le cadre de l'activité de formation. L'équipe « permanente » comprend **cinq salariés (4,4 ETP)**.

En août 2015, le CÉAS a recruté Solène Quéau, chargée de mission, et, plus spécifiquement, responsable pédagogique de la formation préparatoire au Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS).

Au regard de la charge de travail, le CÉAS a recruté en contrat à durée déterminée Bérénice Orain (du 5 octobre au 27 novembre 2015) et Fabien Gautrais (du 5 au 23 octobre 2015).

Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2016, Jean-Louis Villin travaille à mi-temps avec la perspective d'un départ à la retraite en février 2017.

En janvier 2016, comme le prévoit la loi, deux administrateurs ont conduit un entretien professionnel avec chaque salarié permanent.

### Formation continue

Les 24, 25 et 26 février, à Angers, Julie Geslot a participé à une formation de formateurs sur les valeurs de la République et la laïcité. Durant ces trois jours, les dix-huit participants, venant du secteur public ou privé, ont pu s'approprier et expérimenter le kit pédagogique délivré par le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET). Le 3 mars, Julie Geslot a reçu la confirmation de son habilitation de formatrice.

### Stagiaires

Fin mai et juin 2015, le CÉAS a accueilli Jean-Baptiste Le Guern, étudiant en première année du BTS Services et prestations des secteurs sanitaire et social (SP3S) au lycée Réaumur. Il a contribué à l'inventaire des revues disponibles au CÉAS et à la réalisation d'un répertoire en ligne sur le site Internet.

Pratiquement à la même période, le CÉAS a également accueilli Manon Pariege, étudiante en troisième année de droit à Laval. Elle a apporté son concours pour la réactualisation du Guide d'accès au(x) droit(s).

Sur des périodes de quinze jours, le CÉAS a accueilli trois étudiants en première année d'histoire, option « journalisme, à l'UCO-Laval : Thomas Cherbonnel, puis Lili Kitchin et Hélène Prineau. Ces trois étudiants n'avaient pas trouvé d'organes de presse pour les accueillir.

### Service civique

Dans le cadre d'une mission de Service civique ayant pour thème « Repérage et valorisation d'actions innovantes en termes d'éducation populaire et de citoyenneté », le CÉAS a accueilli :

- Du 4 juillet au 31 août, Jean-Baptiste Le Guern (reprise d'études supérieures).
- De septembre 2015 à février 2016, Sébastien Rameau (mission de six mois).

À compter du 1<sup>er</sup> avril 2016, à nouveau pour une durée de six mois, le CÉAS pourra recruter un jeune volontaire sur cette même mission.

### La Lettre du CÉAS : 197 abonnés

Le CÉAS compte 197 abonnés pour sa publication mensuelle de 20 pages : *La Lettre du CÉAS* – soit une très légère augmentation du nombre d'abonnements par rapport

à l'année précédente. Possibilité de diffusion en version papier et/ou numérique à l'étude.

Montant de l'abonnement : 20 euros/an

Onze numéros parus sur un an (un seul numéro pour juillet-août 2015, mais un supplément de 28 pages en avril 2015 sur les Centre communaux et intercommunaux d'action sociale en Mayenne).

Faible nombre de rédacteurs (une dizaine d'auteurs seulement en 2015-2016, avec un seul article pour quelques-uns).

Comité de relecture : une réunion mensuelle, de 17 h 30 à 19 h 30 (correction des fautes, lecture critique, approfondissements...).

### CÉAS-point-com... et brèves !

Le *CÉAS-point-com* a été créé le 1<sup>er</sup> août 2002. Le 24 avril 2015, le n° 600 est sorti. Il s'agit d'un bulletin électronique de deux pages diffusé aux seuls adhérents de l'association.

Le bulletin est paru régulièrement, même en juillet-août. L'abondance de l'information a incité à sortir des « brèves » en cours de semaine...

### Site [www.ceas53.org](http://www.ceas53.org)

Le site est aujourd'hui accessible à partir d'un ordinateur, d'une tablette, d'un Iphone ou Ipad.

Sur un an (avril 2015 / février 2016), le site a accueilli 353 utilisateurs par mois en moyenne (21 185 pages vues sur cette période).

Ce qu'on peut découvrir sur le site Internet du CÉAS :

- Des informations diverses sur le CÉAS (barre horizontale d'onglets).
- Des articles de fond classés par rubriques et sous-rubriques (barre verticale d'onglets).
- Des articles d'actualité d'intérêt local ou national (rubrique « CÉASsement... vôtre ! », ouverte le 8 avril 2013).

Article le plus téléchargé (moyenne mensuelle d'avril 2015 à février 2016) : « La loi ne peut pas toujours tout régler : aide à la toilette et toilette médicalisée » (moyenne de 156 téléchargements par mois).

### Les richesses de l'onglet « Publications »

Cinq *Cahiers sociodémographiques*

L'onglet « Publications » permet d'accéder à cinq *Cahiers* thématiques sur la Mayenne. Pas de nouveau *Cahier*, mais les cinq qui sont mis en ligne sont régulièrement actualisés.

*CÉASsement... vôtre !*

Ce sont des articles d'actualité d'intérêt local ou national. La rubrique a été ouverte le 8 avril 2013. Ce sont souvent



# Répertoire des ressources documentaires

CEAS de la Mayenne

Centre d'étude et d'action sociale  
29 rue de la République - 53000 Laval  
Tél : 02 43 65 54 34 - Mail : [ceas@ceas53.org](mailto:ceas@ceas53.org)  
Site Internet : [www.ceas53.org](http://www.ceas53.org)  
SIRET 2017 201 200 0204 - APE 8559  
Association déclarée le 20 juin 1976, gérée au Journal Officiel le 17 et 18 juillet 1978



Vendredi 25 mars 2016

**CEAS de la Mayenne**  
Centre d'étude et d'action sociale  
29 rue de la République  
53000 Laval  
Tél : 02 43 65 54 34  
Mail : [ceas@ceas53.org](mailto:ceas@ceas53.org)  
Site Internet : [www.ceas53.org](http://www.ceas53.org)

**Démographie**

### Des facteurs économiques et démographiques expliquent la baisse de la mobilité résidentielle

La mobilité résidentielle des ménages diminue depuis le début des années 2000. La Direction des fonds d'épargne de la Caisse des Dépôts l'explique par des facteurs économiques (par exemple la hausse du chômage), mais aussi par des facteurs démographiques comme le « vieillissement de la population » (1).

De fait, la mobilité résidentielle diminue avec l'âge. Ainsi, entre 2009 et 2013, le taux d'emménagement s'élève à 39 % chez les moins de 30 ans... mais à peine à 2 % pour les plus de 65 ans. Par ailleurs, la part des propriétaires augmente avec l'âge : or, les propriétaires sont beaucoup moins mobiles que les locataires. En l'occurrence, 69 % des plus de 50 ans sont propriétaires en 2013 contre 58 % de propriétaires dans la population totale (2).

Indépendamment de l'âge, la mobilité résidentielle est liée au statut d'occupation : en 2013, le taux de ménages mobiles est de 18,5 % chez les locataires du secteur libre ; 8,5 % chez les locataires du parc social, et seulement 3,6 % chez les propriétaires.

Par ailleurs, en 2013, la France compte 27,9 millions de ménages. Sur l'ensemble de ces ménages, entre 2009 et 2013, quelque 20,2 millions sont restés dans le même logement (72 %) ; 5,5 millions ont déménagé (20 %) ; 2,2 millions constituent de nouveaux ménages (8 %).

L'étude analyse également l'évolution des statuts d'occupation chez les ménages qui ont changé de logement (« Un ménage mobile sur deux ne change pas de statut d'occupation »).

Enfin, l'étude fait ressortir les motifs de déménagement : entre 2009 et 2013, pour l'ensemble des ménages mobiles, la principale raison est liée au logement lui-même (90 % - en particulier pour un logement plus grand) ; viennent ensuite des raisons familiales (22 % - par exemple, une séparation, une mise en couple, une naissance, des raisons liées à l'emploi (13 %)...

### Même dans les zones rurales, l'Insee Pays de la Loire relativise les difficultés d'accès aux services

Outre la densité de population, le degré de ruralité d'un territoire peut s'appréhender par les temps d'accès pour la population, par la route, à divers équipements et services de la vie courante, habituellement utilisés par les habitants. Ce sont des commerces, des services publics, des professionnels de santé de proximité...

La moitié des Ligériens accèdent aux services de la vie courante en moins de 4 minutes - comme au niveau national. Il s'agit d'une moyenne, ce qui peut masquer de forts écarts, même si, comme le

**CEAS-point-com**  
Bulletin hebdomadaire officiel par messages électroniques aux seuls adhérents du CEAS.  
Contributions pour ce numéro :  
Claire Chatain,  
Nicolas Houdry.

**droite**  
N° 650  
**tu votes, je te dirai qui tu es... Quand l'extrême droite inspire les chanteurs**  
Les Français ont utilisé la chanson, ces vingt-cinq dernières décennies, pour lutter avec leurs armes contre l'extrême droite. Nous publions ici un index par période historique, en illustrant les présentations par des extraits de paroles.

**nce et déviance**  
18/02/2016

**21 associations locales par le biais de sa réserve parlementaire.**

**Lundi, les représentants d'associations ont été reçus par Guillaume Chevrolier, au centre.**

Cette année, elles sont plus nombreuses à en bénéficier. Vingt et une associations mayennaises vont recevoir une aide financière de la part du député du Sud-Mayenne. « Il y a un ciblage des associations d'intérêt général, mais aussi pour des investissements dans des clubs sportifs, indique Guillaume Chevrolier. Elles sont plus nombreuses car la demande est plus forte, notamment avec la baisse des dotations aux collectivités locales. »

« Au total, l'enveloppe s'élève à 26 500 €, soit plus du double par rapport à l'an passé. » Les dotations vont de 1 000 à 2 000 € en fonction des projets de chacun », explique le député.

Parmi elles, l'Adavip 53, qui vient en aide aux femmes victimes de violence, mais aussi la Prévention routière, Initiative Mayenne. Ou les organismes de gestion des écoles catholiques (Ogec) de l'école primaire de Sainte-Suzanne ou l'établissement Sainte-Marie, à L'Huisserie, pour des installations telles que des tablettes numériques.

« 1 000 € sont accordés à l'association Solidarité paysans Mayenne qui vient en aide aux agriculteurs en détresse, précise Guillaume Chevrolier. C'est important dans un département rural comme le nôtre. »

Pour le député, il « est nécessaire de présenter ces réserves parlementaires, afin d'être le plus transparent possible et de venir en aide aux associations. »

Parmi elles, l'Adavip 53, qui vient en aide aux femmes victimes de violence, mais aussi la Prévention routière, Initiative Mayenne. Ou les organismes de gestion des écoles catholiques (Ogec) de l'école primaire de Sainte-Suzanne ou l'établissement Sainte-Marie, à L'Huisserie, pour des installations telles que des tablettes numériques.

Jennifer CHAINAY.

des articles « coup de gueule ». Dix-neuf articles (en accès libre) mis en ligne depuis le 1<sup>er</sup> avril 2014. Cinq articles publiés dans l'année. Thèmes récurrents : la politique (et surtout le Front national), les médias, les sondages...

## Locaux du CÉAS

Le 1<sup>er</sup> septembre 2015, le CÉAS a accueilli deux associations : d'une part l'Association pour la promotion de l'économie sociale et solidaire (Apess) en Mayenne ; d'autre part le service « Job coach 53 » de l'association Geist 21, auxquelles il a loué des bureaux. Début 2016, l'Apess s'est installée dans des locaux plus adaptés à son activité.

## Le CÉAS, un lieu-ressources pour la Mayenne et les Mayennais

Le CÉAS reste fidèle à son projet fondateur : pas de citoyenneté possible si le citoyen n'a pas accès à l'information qui le concerne et qui concerne son environnement.

Le CÉAS a ainsi vocation à rechercher et rendre accessible l'information utile, ainsi qu'à faire preuve d'esprit critique et chercher à développer cette capacité.

C'est ce qu'il s'emploie à faire à travers ses publications, son site Internet, les réponses qu'il apporte aux questions qu'on lui pose...

Il a notamment actualisé son guide d'utilisation du site Internet de l'Insee.

En Mayenne, le CÉAS a une mission toute spécifique, confiée par les services de l'État et qu'il partage avec le Comité départemental olympique et sportif (Cdos) : soutenir la vie associative par l'information et les conseils aux bénévoles. Le CÉAS est ainsi l'un des deux Centres de ressources et d'information pour les bénévoles (Crib) en Mayenne.

## Interventions diverses

### Guide d'accès au(x) droit(s)

Le CÉAS apporte son aide dans l'actualisation du Guide d'accès au(x) droit(s), élaboré par le Conseil départemental d'accès au droit de la Mayenne (CDAD 53).

### Forum de l'accès au droit

Le 27 novembre 2015, au Palais de justice, à Laval, Claude Guioullier a introduit la conférence « Mariage, Pacs, concubinage », en une dizaine de minutes, par des données sociodémographiques concernant la Mayenne.

L'après-midi, tenue d'une permanence d'information pour les bénévoles associatifs (implication d'une administratrice dans cette action).

## Conférences du Bien vieillir en Mayenne

Le CÉAS a été parmi les premiers partenaires pour la mise en place des conférences du Bien vieillir en Mayenne, organisées par l'association qui porte le même nom.

## Union départementale de la CFDT

Intervention, le mardi 3 novembre, dans le cadre des 70 ans de la CFDT, pour traiter la construction de la protection sociale en France (le CÉAS a utilisé sa documentation contemporaine à la création de la Sécurité sociale).

## Conseil local d'animation de la vie associative lavalloise

Le CÉAS participe à Laval aux travaux du Conseil local d'animation de la vie associative (CLaval – prononcer « c'est Laval »).

## Le CÉAS, au sein d'un réseau : Culture et Promotion

Par une série de circonstances liées à une situation économique difficile, le CÉAS de la Mayenne a accueilli le siège social de son réseau national, Culture et Promotion, longtemps référent en France sur les politiques de développement local, l'évaluation de l'utilité sociale, la lutte contre les discriminations...

Aujourd'hui, Culture et Promotion n'emploie plus de salarié, et c'est le CÉAS de la Mayenne qui est chargé de l'animation de ce réseau qui regroupe des personnes physiques et...

des associations adhérentes :

- Association réunionnaise d'éducation populaire (Arep).
- Association régionale d'information des collectivités territoriales (Aric – Bretagne).
- Céas des Côtes d'Armor.
- CÉAS de la Mayenne.
- CEAS de la Sarthe.
- CEAS de la Vendée.
- Galilée (Arques).

et des membres associés : l'Association régionale ressources formations dans l'aide aux personnes (Arrfap, Lille) ; le CEAS Formation Languedoc-Roussillon (Montpellier) ; la Chronique Sociale (Lyon).

En 2013, Culture et Promotion a relancé un projet de réseau sur le thème : « Citoyenneté active et démocratie participative » (publications, journées de travail...). La démarche se poursuit depuis 2014.

Les 1<sup>er</sup> et 2 juillet 2015, le CÉAS a participé aux Journées du réseau qui se sont tenues à Saint-Brieuc.

En outre, au niveau des Pays de la Loire, diverses collaborations ont lieu entre CEAS (Mayenne, Sarthe et Vendée), notamment sur le champ des évaluations externes.

# LES PRESTATIONS DE SERVICE

## A) Formations

### Formation des aides à domicile

#### Formation préparatoire au Diplôme d'État d'auxiliaire de vie sociale (DEAVS)

Pour la mise en œuvre de cette formation, le CÉAS a intégré le Pôle régional de formation santé-social, à Laval, dès son ouverture, où il partage aujourd'hui les locaux avec quatre autres centres de formation.

Pour la session 2015-2016, le CÉAS a accueilli dix-neuf stagiaires : douze bénéficient de la gratuité de la formation, prise en charge par le Conseil régional ; trois sont des salariées de la Fédération ADMR de la Mayenne ; deux font appel à un fonds de formation dans le cadre d'une reconversion, et deux bénéficient d'une prise en charge de la formation dans le cadre d'un licenciement.

#### Coordination de la Journée inter-centres de formation (JIF 53)



Depuis 2009, en réponse à une sollicitation du Conseil régional, le CÉAS coordonne un collectif de tous les centres de formation mayennais sur le champ social et médico-social. L'objectif est double : contribuer aux décroisements des filières et favoriser le travail en collaboration ; explorer une thématique commune que les centres de formation choisissent en début d'année.

Pour 2015-2015, le thème retenu est : « L'activité physique, vecteur de bien-être ».

#### Fédération ADMR de la Mayenne

Le CÉAS intervient pour la formation des aides à domicile qui sont nouvellement recrutées, mais il assure également des formations sur des thèmes plus spécialisés : le tutorat et l'accueil des stagiaires, la transmission des informations (également avec des secrétaires et des responsables bénévoles), les psychopathologies de l'enfant, l'intervention auprès des personnes handicapées, la meilleure connaissance des pathologies mentales pour adapter l'intervention.

En outre, le CÉAS assure l'accompagnement d'aides à domicile pour la validation de leurs acquis de l'expérience (VAE) et l'obtention de leur diplôme d'État.

### Analyse de pratique

#### Conseil général de la Mayenne

Avec le concours de Nicole Courtogis, qui apporte son expérience en psychiatrie, le CÉAS a poursuivi, sur le second semestre 2015, l'animation d'ateliers d'analyse de pratique professionnelle pour les assistants familiaux accueillant des mineurs et des majeurs de moins de 21 ans.

#### Habitat Jeunes Laval

Expérimentation, sur une première séance début 2016, d'analyse de pratique pour les six animateurs qui interviennent dans les résidences et qui sont de plus en plus confrontés à des jeunes ayant des comportements difficiles.

#### Personnes âgées en risque de perte d'autonomie (Paerpa)

#### Agence régionale de santé (ARS) des Pays de la Loire

Le CÉAS anime, depuis septembre 2015, des sessions de formation de deux jours auprès de salariés et/ou responsables des services d'aide à domicile de la Mayenne, sur l'expérimentation « Personnes âgées en risque de perte d'autonomie ». Cette prestation est reconduite en 2016 (six sessions en 2015 et vingt prévues en 2016).

Ces formations permettent d'expliquer le dispositif, de sensibiliser aux critères de fragilité, de contribuer au travail en collaboration entre les différents acteurs du domicile.

### Formation-action sur la bientraitance

#### Établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) La Pérelle, à Landivy, et résidence Le Bel-Accueil, à Fougerolles-du-Plessis

L'objectif de la formation était de sensibiliser les salariés aux risques de maltraitance et à la culture de la bientraitance. Tous les salariés (y compris le directeur) ont participé à une session d'une demi-journée. Une réunion de bilan-synthèse a réuni tout le personnel volontaire. Les sessions ont abouti à une procédure de gestion des dysfonctionnements et/ou des événements indésirables, ainsi qu'à l'élaboration d'une Charte interne de bonnes pratiques.

## En histoire, on met les étudiants sur le grill

Pour gagner en assurance et en argumentation, les étudiants de 2<sup>e</sup> et 3<sup>e</sup> années d'histoire de l'UCO Laval sont soumis à un concours de plaidoyers. Redoutable mais formateur.

### Reportage

15 h 30, mardi, dans l'amphithéâtre de l'université catholique de l'Ouest (UCO), rue du Mans. C'est au tour de Rémi, Claire, Audrey et Anaïs, de monter sur l'estrade. Ces étudiants de deuxième année d'histoire sont un peu tendus mais pas empruntés. À peine lancé, le PowerPoint, accompagné des fameux trois coups de bâton, cadre d'emblée le sujet : « Notre projet de théâtre historique à l'école permettrait de lutter contre le désintérêt pour l'enseignement de l'histoire, hélas constaté chez les enfants de cycle 3 en primaire », plaide, entre autres arguments, Audrey.

Comme leurs jeunes prédécesseurs, le quatuor dispose d'une quinzaine de minutes environ pour argumenter du bien-fondé de leur projet d'utilité sociale. « L'exercice permet surtout d'améliorer leur assurance, leur expression et leur argumentation, explique Evelyne Darmanin, leur professeur en technique d'expression. C'est aussi un exercice noté qui fera l'objet d'un classement et éventuellement de récompenses. » Qui plus est, le projet, s'il tient la route, sera mis en application durant la troisième année de licence.

### La Sanelle et l'Imac contactés

Pour toutes ces raisons, il ne faut pas se laisser tenter. Les quatre étudiants, « âgés de 20 ans et originaires de la région », défendent bec et ongles leur idée. À savoir, celle d'utiliser l'interprétation théâtrale par les jeunes élèves de CE2, CM1 et CM2 afin d'informer, donc de mieux comprendre,



des personnages historiques. « Les enfants participeraient aussi à la confection des décors et des costumes. En plus, ils pourraient se révéler dans leur personnalité. » « Des contacts ont même été engagés avec les écoles lavalloises de La Sanelle et de l'Immaculée-Conception. » Et pourquoi ne pas avoir plutôt choisi une école rurale, pour

qui c'est plus compliqué de voir une jeune étudiante dans l'assistance. Car, c'est aussi le principe de ces plaidoyers, passer sur le grill des questions. Celles des homologues étudiants de première et deuxième années. Et celles, généralement plus redoutables, de professeurs ou spécialistes d'histoire. Stéphanie Hland,

du service patrimoine de l'enseignement, Claudie et Evelyne Darmanin, jouent également leur rôle. Anaïs va le concours de l'UCO. Mardi après-midi jets d'utilité sociale sont à au moins fin. Pour une belle colle de... l'histoire pédagogique. Jean-Luc

En haut, hier, Rémi, Claire, Audrey et Anaïs, étudiants en 2<sup>e</sup> année d'histoire, ont défendu leur idée de « théâtre à l'école ». En bas, d'autres étudiants ont plaidé pour un forum des associations d'histoire mayennaises et des co-

## Dispositif PAERPA : Personnes Agées En Risque de Perte d'Autonomie

Piloté par les Agences Régionales de Santé (ARS), un nouveau dispositif gouvernemental visant à améliorer le parcours de santé des personnes âgées de plus de 75 ans en perte d'autonomie va être testé sur 8 départements dont la Mayenne.



**Objectif :** la bonne prise en charge, au bon moment par les bons professionnels pour s'assurer du bien vivre et de la santé de nos aînés.

**Formation proposée :** L'ARS des Pays de la Loire a confié au CEAS de la Mayenne l'animation de formations sur 2 jours pour les services d'aide à domicile. La première journée permet d'identifier les signaux de fragilité des personnes, les interpréter et savoir qui alerter. La seconde journée permettra un retour d'expérience et de compléments d'informations.

Le réseau ADMR est un des premiers acteurs concernés. En tant que « responsable Aide à domicile », secrétaire administrative et aides à domicile, vous êtes en contact quotidien avec les personnes âgées. Plus nous serons nombreux à participer à ces formations, plus nous pourrons aider à améliorer la prise en charge de ces publics.

Pour s'inscrire aux formations ci-dessous, contactez votre association.

Sessions de formations	1 <sup>ère</sup> journée	2 <sup>ème</sup> journée
Pays de Mayenne	Mardi 8 septembre	Mardi 6 octobre
Pays du Sud-Ouest Mayennais	Lundi 14 septembre	Mardi 3 novembre
Pays de l'Ernée / Bocage Mayennais	Lundi 28 septembre	Lundi 9 novembre
Pays de Château-Gontier / Grez-en-Bouère	Lundi 16 novembre	Jeudi 10 décembre
Pays de Montsûrs / Meslay-du-Maine	Vendredi 20 novembre	Lundi 14 décembre
Pays de Laval	Jeudi 26 novembre	Mardi 15 décembre

La Gazette n° 103 de septembre 2015 (Fédération ADMR de la Mayenne)

Ouest-France du 27 mai 2015



Coordination de la Journée inter-centres de formation (JIF 53), le 9 avril 2015

## Formation de bénévoles

### Jusqu'à la mort accompagner la vie (Jalmalv 53)

Le CÉAS a animé une session de formation sur l'identité de l'association.

Le CÉAS a également coordonné et co-animé, pour l'association Jalmalv 53, une formation de préparation à l'accompagnement bénévole.

### Le Mouvement associatif des Pays de la Loire

Le CÉAS a animé deux soirées de formation sur le thème « Communication » (8 et 15 octobre 2015) auprès de onze participants de neuf associations différentes.

Les séances ont notamment porté sur l'enjeu du projet associatif comme préalable à toute politique de communication. La réflexion sur le projet associatif a été l'occasion de souligner l'importance de l'évaluation de son utilité sociale. Elle a également posé la question de la transmission des valeurs fondatrices.

## Formation des « engagés »

### aux valeurs civiques et citoyennes

Le CÉAS coordonne la formation civique et citoyenne, en partenariat avec la Direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations (DDCSPP). Il anime lui-même plusieurs journées de formation en faisant appel à son réseau pour des interventions de fond ou des témoignages.

## Formations universitaires

### Université Catholique de l'Ouest Laval

Le CÉAS intervient en :

- Licence d'histoire (analyse de l'actualité, initiation aux techniques journalistiques, méthodologie de projet, psychologie/communication).
- Licence de librairie (méthodologie de projet, projet d'entreprise, méthodologie d'enquête, communication interpersonnelle).
- Licence professionnelle banque-assurances (méthodologie de projet et accompagnement de mémoire).

## B) Études, recherches-action et activités diverses

### Soutien à la vie associative

#### Centre de ressources et d'information pour les bénévoles (Crib)



Depuis mars 2012, en partenariat avec la Direction départementale de la Cohésion sociale et la Protection des populations (DDCSPP), le CÉAS assure le fonctionnement d'un Centre de ressources et d'information pour les bénévoles (Crib). Ce service s'adresse à toutes les associations mayennaises, à leurs responsables bénévoles, aux porteurs de projet de création d'une nouvelle association.

De janvier à décembre 2015, le CÉAS a répondu à près de quatre-vingt-dix demandes de façon personnalisée. Les demandes portent surtout sur :

- Les formalités pour créer une association.
- L'écriture ou l'actualisation des statuts.
- Les dons aux associations.
- Le fonctionnement collégial d'une association.
- La conduite d'un projet.

#### Tiers de confiance Urssaf



Depuis début 2015, dans le cadre d'un partenariat avec l'Urssaf, le CÉAS dispose du logiciel Impact Emploi pour réaliser les bulletins de paie et autres formalités pour le compte des associations employant moins de dix salariés. Six associations font actuellement appel au CÉAS.

### Évaluations internes / externes

#### Évaluations externes

- Ehpad du Sud-Ouest Mayennais (six établissements + accueil de jour).
- Deux services de l'Association Accompagnement, Loisirs, Intégration, Soutien, Accompagnement (Alisa), à Vitré.
- Ehpad de la Rocterie, à Barbâtre (Vendée – ADMR).
- Foyer de vie des Tournesols, à Vieilleville (Loire-Atlantique – ADMR-Ades).
- Établissement et services d'aide par le travail (Ésat), foyer et accueil de jour de La Belle Ouvrage, à Laval.
- Service d'accompagnement à la vie sociale (SAVS) La Maisonnée, à Aizenay (Vendée – ADMR).
- Établissement public social et médico-social (EPSMS) La Filousière, à Mayenne.

- Foyer de jeunes travailleurs et Centre d'hébergement et de réinsertion sociale de Copainville, à Mayenne.
- Centre communal d'action sociale (CCAS) de Renazé, Résidence du Pays Bleu (foyer-logement).
- Foyer d'accueil et d'hébergement Les Lucioles, à Nantes (ADMR).
- Foyer d'accueil médicalisé de Melaine, à Saint-Julien-de-Concelles (ADMR—avec le CEAS de la Sarthe).

#### Évaluation interne

- Centre communal d'action sociale (CCAS) de Quelaines-Saint-Gault, logement-foyer Le Mottais.

#### Projet d'établissement

- Centre communal d'action sociale (CCAS) du Horps, foyer-logement Les Hortensias.
- Ehpad L'Aversale, Le Pas.

#### Analyse des besoins sociaux

**Centre communal d'action sociale de Laval (CCAS) :** accompagnement sur le volet sociodémographique de l'état des lieux.

**Centre communal d'action sociale d'Évron (CCAS) :** accompagnement global de la démarche à partir de mai 2015.

**Centre communal d'action sociale de Changé (CCAS) :** accompagnement méthodologique de la démarche à partir de novembre 2015.

#### Santé des publics précaires

À la demande initialement de quatre associations présentes à la Conférence de territoire de l'Agence régionale de santé (délégation territoriale de la Mayenne), le CÉAS a coordonné un important travail sur la santé des publics précaires. Une soixantaine d'étudiants en soins infirmiers (Croix-Rouge Française, Laval) ont réalisé une soixantaine d'entretiens auprès d'« usagers » de dix structures différentes. Des bénévoles (dont une majorité d'adhérents du CÉAS) ont ensuite engagé des entretiens auprès des acteurs en relation avec le public concerné. Le CÉAS a engagé un travail de valorisation (une centaine d'entretiens au total à exploiter). Le groupe de travail a dégagé de grandes orientations et des pistes d'action pour 2016.

# Auto-évaluation à la résidence Le Mottais

■ Samedi 7 novembre s'est tenue une réunion de restitution de l'évaluation en interne de la résidence Le Mottais. Ce rapport présenté par Claude Guioullier, chargé de mission au Centre d'Etude et d'Actions Sociales de la Mayenne (CÉAS), est l'aboutissement de réunions de travail auxquelles il a participé avec des groupes composés de résidents, de représentants des familles, de l'ADMR, d'agents des services techniques et de la restauration. « Cette appréciation n'était pas un contrôle au sens d'une inspection, mais une démarche en interne dans un souci d'amélioration du fonctionnement et du bien-être des résidents », a indiqué l'intervenant. Il en a dégagé de nombreux points positifs : proximité du

centre-bourg (commerces, banques, poste...), l'environnement (plan d'eau, parking), recrutement local, proximité des familles qui se sentent accueillies, et ambiance conviviale. Parmi les points à améliorer, il a relevé entre autres l'ambiguïté de recommandations du règlement de fonctionnement, le renforcement des compétences du personnel, les travaux d'amélioration des locaux notamment le bureau de la directrice, le vestiaire du personnel, l'automatisation de la porte d'entrée, le chauffage des logements. Il a aussi précisé qu'il serait souhaitable que les relations entre les élus municipaux et le personnel se poursuivent et s'accroissent avec par exemple la participation de la directrice à la com-



M. Guioullier, face à l'auditoire : Mme le maire accompagnée de membres de la commission "Foyer Logement Santé", une trentaine de résidents (dont une centenaire) et familles, des professionnels de l'établissement.

mission municipale. Avant le verre de l'amitié, la parole a été donnée à l'assistance. Corinne Lefèvre, responsable de la résidence Le Mottais, espère développer la collaboration aux réunions des médecins, infir-

mières, ADMR, nécessaire au bon fonctionnement d'un établissement non médicalisé. Le mot de la fin reviendra à une résidente : « Je n'ai jamais été aussi heureuse qu'ici... j'étais seule ! ».

Le Courrier de la Mayenne du 12 décembre 2015

# 45 262 habitants dans l'agglomération de Laval

La population des communes de l'agglomération de Laval a augmenté entre 2008 et 2013. Le nombre d'habitants n'explose pas, mais il suit un mouvement continu.



Louvigné a gagné 203 habitants entre 2008 et 2013.

## L'agglomération

45 262. C'est le nombre d'habitants, en 2013, dans les dix-neuf communes de l'agglomération, hors Laval. Les villes concernées sont : Ahuillé, Argentré, Bonchamp-lès-Laval, Châlons-du-Maine, Changé, Entrammes, Forcé, L'Huisserie, La Chapelle-Anthenaise, Louverné, Louvigné, Montflours, Montigné-le-Brillant, Nuillé-sur-Vicoin, Parné-sur-Roc, Saint-Berthevin, Saint-Germain-le-Fouilloux, Saint-Jean-sur-Mayenne et Soulgé-sur-Ouette.

Rapporté à la population du département, cela équivaut à presque 15 %. En cinq ans, l'agglomération a gagné 2 162 d'habitants. Une hausse de plus de 5 %.

Le bon élève de l'année : Louvigné. 203 Louvignéens ont rejoint la commune entre 2008 et 2013. Elle est passée de 906 à 1 109 habitants. La seule ville à être dans le négatif est Forcé. En cinq ans, elle a vu sa population diminuer de 0,7 %, soit 37

habitants.

## Une hausse continue

Deux facteurs entrent en compte pour étudier l'évolution de la population. Le premier est le mouvement naturel, qui correspond à la différence entre le nombre de naissances et de décès. Le second est le solde migratoire. C'est la différence entre les personnes qui quittent et celles qui arrivent dans un territoire.

« Le mouvement dans l'agglomération de Laval est continu, observe Claude Guioullier, chargé de mission au Centre d'études et d'actions sociales de la Mayenne (Céas). L'évolution de la population était positive il y a quelques années. La dynamique est toujours ascendante, mais elle se stabilise. »

## Jeunes ménages

La progression se fait majoritairement dans les villes de la deuxième couronne de l'agglomération. « Même si Laval est une ville attractive, les gens ont tendance à partir vivre plus loin », analyse Claude Guioullier. Une des causes du bond du nombre d'habitants dans certaines petites communes est la construction de lotissements. « Lorsque ce genre de quartier est créé, de nombreux jeunes ménages viennent s'y installer. Les prix sont attractifs et le cadre de vie est plus paisible, plus propice à une vie de famille. Un jeune couple avec enfants apporte plus d'habitants dans une commune qu'une personne âgée,



Laval concentre 53 % de la population de la totalité de l'agglomération.

qui va vivre dans une ville-centre. » Mais il faut tout de même noter l'importance de la population lavalloise, qui concentre presque 53 % de la population de la totalité de l'agglomération, soit 50 479 habitants. « Un

endroit important en terme d'activités économiques », conclut le chargé de mission.

Capucine GILBERT.

Ouest-France des 2 et 3 janvier 2016

## Dispositif local d'accompagnement (DLA)

### Fondes Pays de la Loire – Accompagnement de l'Office de tourisme Anjou 3 Rivières, à Châteauneuf-sur-Sarthe

La demande d'accompagnement portait sur une stratégie de consolidation et de sécurisation du modèle économique et des emplois. Le travail réalisé a abouti à une rencontre entre un groupe du CÉAS (administrateurs et salariés) et des membres de l'Office de tourisme pour évaluer le musée local de la Batellerie (perspectives de développement).

## Recherches-action et études diverses

### Université du temps libre (UTL) en Haute-Mayenne et communauté de communes du Pays de Mayenne

Le CÉAS a été associé à la réalisation d'une enquête par questionnaire sur le thème : « Bien vieillir... où et comment ? » (création du questionnaire, traitement et analyse des réponses, restitution...).

### Contrat local de santé de Laval / Contrat de ville

Le CÉAS a participé à l'organisation d'une journée, le 17 décembre 2015, visant à mobiliser les acteurs pour la mise en place d'un Conseil local de santé mentale (CLSM).

## Centre hospitalier du Nord-Mayenne (CHNM)

Le CÉAS a accompagné le CHNM dans la réalisation d'un diagnostic épidémiologique, sociologique et démographique sur les cinq, dix et quinze ans à venir, et dans la proposition d'orientations stratégiques en fonction des besoins de la population et des politiques publiques.

### Contrat de ville de Laval / Direction départementale de la Cohésion sociale et de la Protection des populations (DDCSPP) de la Mayenne

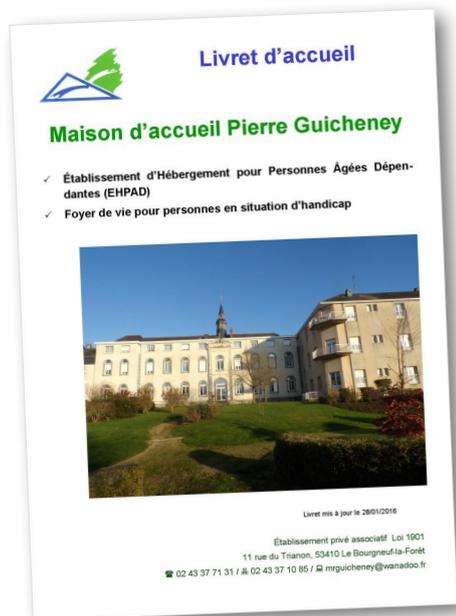
Le CÉAS élabore un répertoire des acteurs et espaces-ressources sur le champ de l'éducation à la citoyenneté et de la prévention des discriminations.

### Maison d'accueil Pierre-Guichenev, Le Bourgneuf-la-Forêt

Le CÉAS a apporté son appui à l'élaboration du livret d'accueil de l'établissement.

### Service de soins infirmiers à domicile (Ssiad) de Fresnay-sur-Sarthe

Le CÉAS apporte son aide au Ssiad pour répondre à l'injonction de l'ARS suite à la remise du rapport d'évaluation externe réalisée (mise en place des projets personnalisés, culture de la bientraitance, connaissance des recommandations de bonnes pratiques professionnelles...).



Visite du Musée de la Rivière, à Châteauneuf-sur-Sarthe



Journée du 17 décembre 2015

# Rapport financier (janvier à décembre 2015)

## Principales caractéristiques de l'exercice 2015 :

- En 2015, le compte d'exploitation du CÉAS est excédentaire (+ 16 940 euros) pour la deuxième année consécutive (+ 4 600 euros en 2014).
- Hors éléments exceptionnels (subvention d'investissement et transferts de charges), les produits d'activités augmentent de 7,5 % (+ 21 300 euros).
- Hors éléments exceptionnels et financiers, les charges liées à l'activité sont en baisse de 6 % (– 18 730 euros).

## Budget prévisionnel 2016 :

- Les charges sont estimées à 269 000 euros et les produits quasi assurés s'élèvent à 203 000 euros.
- Il manque donc 66 000 euros pour équilibrer le budget. À ce jour, le CÉAS a déposé cinq projets pour un total de 25 000 euros.

## BILAN AU 31/12/2015

ACTIF				
	Brut	Amortissements et provisions	2015	2014
<b>Actif immobilisé</b>				
Logiciels	4 090,58 €	4 090,58 €	-	-
Site internet	2 621,64 €	2 141,64 €	480,00 €	0,00 €
Constructions	198 865,60 €	17 235,00 €	181 630,60 €	189 585,21 €
Installations générales	1 553,22 €	621,28 €	931,94 €	1 242,58 €
Mobilier	7 504,17 €	5 757,86 €	1 746,31 €	2 345,05 €
Mat. de bureau et informatique	15 436,45 €	14 342,02 €	1 094,43 €	2 746,15 €
Prêts et cautionnements	411,58 €		411,58 €	406,45 €
<b>Total 1</b>	<b>230 483,24 €</b>	<b>44 188,38 €</b>	<b>186 294,86 €</b>	<b>196 325,44 €</b>
<b>Actif circulant</b>				
Usagers et comptes rattachés	79 627,11 €	900,00 €	78 727,11 €	88 811,82 €
Autres créances	87,19 €		87,19 €	
Disponibilités	66 623,38 €		66 623,38 €	41 392,01 €
Charges constatées d'avance	3 057,97 €		3 057,97 €	2 972,60 €
Produits à recevoir	1 684,00 €		1 684,00 €	8 500,00 €
<b>Total 2</b>	<b>151 079,65 €</b>	<b>900,00 €</b>	<b>150 179,65 €</b>	<b>141 676,43 €</b>
<b>TOTAL 1+2</b>	<b>381 562,89 €</b>	<b>45 088,38 €</b>	<b>336 474,51 €</b>	<b>338 001,87 €</b>
PASSIF				
			2015	2014
<b>Fonds propres</b>				
Fonds associatif			127 445,64 €	127 445,64 €
Apport avec droits de reprise			5 555,44 €	12 222,16 €
Report à nouveau			37 555,46 €	-21 743,95 €
Résultat de l'exercice			16 492,70 €	59 299,41 €
Taxe d'apprentissage équipements			-	782,18 €
<b>Total 1</b>			<b>187 049,24 €</b>	<b>178 005,44 €</b>
<b>Provisions</b>				
Provision pour charges (IFC)			10 000,00 €	10 000,00 €
<b>Total 2</b>			<b>10 000,00 €</b>	<b>10 000,00 €</b>
<b>Dettes</b>				
Emprunt établissement de crédit			87 330,93 €	92 840,37 €
Dépôts et cautionnements reçus			423,91 €	194,17 €
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours				41 979,11 €
Dettes fiscales et sociales			40 986,13 €	12 938,16 €
Fournisseurs et comptes rattachés			10 234,35 €	2 044,62 €
Produits constatés d'avance			-	-
<b>Total 3</b>			<b>138 975,32 €</b>	<b>149 996,43 €</b>
<b>TOTAL 1+2+3</b>			<b>336 024,56 €</b>	<b>338 001,87 €</b>

# Compte de résultat 2015

		2015	2014	Variation
<b>70/ Activités de l'association</b>				
701000	Vente de publications	3 946,05	3 751,25	195
706001	Prestations de services formation	124 903,77	116 748,70	8 155
706002	Prestations de services recherches-action	111 437,00	101 351,31	10 086
706780	Taxe d'apprentissage affectée au fonctionnement	744,00	1 338,00	-594
741000	Subventions DDCSPP (CRIB)	7 107,00	7 107,00	0
741710	Subvention Région (centre de formation sociale)	60 000,00	56 540,00	3 460
741800	Autres subventions	1 000,00	10 000,00	-9 000
756000	Cotisations adhérents	1 296,00	890,00	406
757200	Quote-part de taxe d'apprentissage	782,19	1 173,28	-391
758000	Produits divers de gestion courante	1 017,53	2 524,03	-1 507
771300	Libéralités perçues	1 417,82	1 234,00	184
791000	Transferts de charges	11 426,09	26 616,61	-15 191
<b>TOTAL A</b>		<b>325 077,45</b>	<b>329 274,18</b>	<b>-4 197</b>
<b>60/ Achats</b>				
602250	Fournitures de bureau	2 366,63	2 849,96	-483
604000	Prestations de services	2 140,04		2 140
606100	Fournitures non stockables	3 721,03	4 771,66	-1 051
606300	DEAVS achats pédagogiques	593,39	1 170,53	-577
606350	DEAVS Journée JIF 53 (hors intervenant)	2 605,82	2 902,76	-297
606400	Fournitures d'entretien et de petits équipements		47,58	-48
606500	Repas formations (service civique-CLSM)	1 240,60	594,50	646
		<b>12 667,51</b>	<b>12 336,99</b>	<b>330,52</b>
<b>61/ Services extérieurs</b>				
612000	Redevance de crédit-bail	3 248,38	3 246,08	2
613300	Loyers et charges formation DEAVS	10 603,23	12 789,98	-2 187
615000	Réparations		1 105,13	-1 105
615201	Entretien des locaux	882,68	786,46	96
615600	Maintenance	7 060,90	5 169,66	1 891
616000	Primes d'assurance	1 563,89	1 712,77	-149
618100	Documentation	1 127,97	1 502,82	-375
		<b>24 487,05</b>	<b>26 312,90</b>	<b>-1 826</b>
<b>62/ Autres services extérieurs</b>				
621800	DEAVS - Personnel pédagogique extérieur	3 265,00	2 385,97	879
621900	Autre personnel pédagogique extérieur	5 850,00	6 991,31	-1 141
622000	Honoraires	2 424,35	2 100,00	324
625100	Voyages et déplacements	10 085,42	14 398,39	-4 313
625700	Réceptions	732,61	672,24	60
626001	Affranchissements	2 353,84	2 681,19	-327
626002	Téléphone	2 664,27	2 466,06	198
627000	Services bancaires	40,20	40,15	0
628100	Cotisations d'appartenance	632,00	673,20	-41
		<b>28 047,69</b>	<b>32 408,51</b>	<b>-4 361</b>
<b>63/ Impôts et taxes</b>				
633000	Formation continue	1 014,00	1 194,00	-180
635000	Taxe foncière et autres impôts	2 926,00	5 340,51	-2 415
		<b>3 940,00</b>	<b>6 534,51</b>	<b>-2 595</b>

<b>64/ Personnel</b>					
641100	Salaires et appointements	156 171,48	157 482,60 €	-1 311	
641400	Indemnités et avantages divers	411,25	1 580,00 €	-1 169	
645000	Cotisations sociales	68 889,28	72 498,72 €	-3 609	
645000	Formation		3 049,00 €	-3 049	
		<b>225 472,01</b>	<b>234 610,32</b>	<b>-9 138</b>	
<b>65/ Autres charges de gestion courante</b>					
658000	Charges diverses de gestion courante	500,00	50,50 €	450	
<b>68/ Dotation de l'exercice</b>					
681100	Dotation aux amortissements des immobilisations	10 755,72	12 003,00 €	-1 247	
681740	Dotation aux provisions pour créances douteuses	100,00 €		100	
		<b>10 855,72</b>	<b>12 003,00</b>	<b>-1 147</b>	
	<b>TOTAL B</b>	<b>305 969,98</b>	<b>324 256,73</b>	<b>-18 736</b>	
	<b>Résultat d'exploitation (A-B=C)</b>	<b>19 107,47</b>	<b>5 017,45</b>	<b>14 090,02</b>	
<b>76/ Produits financiers</b>					
768100	Intérêts livret A	68,19	257,52	-189	
	<b>TOTAL D</b>	<b>68,19</b>	<b>257,52</b>	<b>-189</b>	
<b>66/ Charges financières</b>					
661100	Intérêts des emprunts et dettes	2 682,96	3 207,50	-525	
	<b>TOTAL E</b>	<b>2 682,96</b>	<b>3 207,50</b>	<b>-525</b>	
	<b>Résultat financier (D-E=F)</b>	<b>-2 614,77</b>	<b>-2 949,98</b>	<b>335</b>	
<b>77 Produits exceptionnels</b>					
775000	Produit de cession d'actif immobilisé		62 000	-62 000	
<b>67/ Charges exceptionnelles</b>					
6718	Charges sur exercices antérieurs		4 359,00		
	<b>Résultat exceptionnel</b>	<b>-</b>	<b>57 641</b>		
<b>87 Bénévolat</b>		<b>26 224,43 €</b>	<b>15 928,07 €</b>	<b>10 296,36 €</b>	
<b>86 Prestations bénévoles</b>		<b>26 224,43 €</b>	<b>15 928,07 €</b>	<b>10 296,36 €</b>	
	<b>Excédent ou déficit (C+F+I)</b>	<b>16 492,70</b>	<b>59 708,47</b>	<b>-43 216</b>	



29 rue de la Rouillère  
53000 Laval

Tél. 02 43 66 94 34

Mél. [ceas53@orange.fr](mailto:ceas53@orange.fr)

Site Internet : [www.ceas53.org](http://www.ceas53.org)

